

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1926)
Heft: 67

Rubrik: Questions suisses : faits, chiffres et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Questions Suisses

Faits, Chiffres et Nouvelles

Le commerce franco-suisse en 1925.

Voici, d'après les statistiques de la douane française, le résumé, en millions de francs français, des échanges franco-suisses en 1925 comparés à 1924.

	1924	1925
Importations de France.....	2.599	2.921 + 322
Exportation en France.....	667	785 + 118
Balance en faveur de la France.....	1.932	2.136 + 204

La dette de la Confédération.

La dette de la Confédération (dette consolidée et flottante), qui, à fin 1914 était de 280.8 millions de francs, soit en chiffres ronds 75 francs par tête d'habitant, s'élève à fin 1924 à 2,3 milliards, soit en chiffres ronds 594 francs par tête de population. Dans l'espace de dix années elle est donc devenue huit fois supérieure. La conclusion des emprunts a occasionné des frais énormes. Depuis l'émission du premier emprunt de mobilisation, les frais d'émission des emprunts de l'Etat se sont élevés, pour un capital effectif de 3 milliards de francs, à plus de 100 millions, dont 75 millions étaient amortis au 31 décembre 1924, et le reste, soit 25 millions, sont encore portés au compte de 1925. La délégation financière des Chambres estime qu'il est désirable de commencer aussi rapidement que possible l'amortissement de notre dette d'Etat.

Les chemins de fer fédéraux en 1925.

Les résultats d'exploitation des C. F. F. n'ont malheureusement pas atteint le niveau qu'on était en droit d'attendre après les résultats favorables de l'année précédente. Dès le début de l'année une diminution sensible des recettes d'exploitation s'est fait sentir, diminution provenant d'une part de l'absence des transports de charbons de réparation à destination de l'Italie, puis de la diminution du transit est-ouest. Lors de l'établissement du budget pour 1925, l'on avait tenu compte du fait qu'en 1923 les recettes d'exploitation avaient dépassé de 15,5 millions les prévisions budgétaires et qu'en 1924 le même phénomène s'était produit. L'on avait donc escompté la continuation de ce mouvement en avant. Mais cette attente fut trompée. Il est vrai que les recettes du trafic-voyageurs ont augmenté dans une proportion normale, soit du 4,5 % environ. En revanche, à fin novembre, les recettes du trafic-marchandises étaient de 27 millions inférieures, chiffre qui s'est élevé à environ 30 millions à la fin de l'année. Le seul résultat satisfaisant à enregistrer consiste en ce que,

en dépit de l'augmentation du trafic et de l'augmentation du personnel qui en est résulté, les dépenses ont pu être réduites de 5 millions environ. Cette diminution est due aux modifications en matière d'organisation prévues dans la nouvelle loi sur l'organisation et l'administration des C.F.F. entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1924. Les réductions de personnel prévues dans la nouvelle organisation ont pu être accomplies dans la proportion de deux tiers jusqu'à la fin de 1924 et il en est résulté une diminution de 3,2 millions du compte d'exploitation. Au cours de cette année, l'on a continué dans cette voie, et l'on peut dire aujourd'hui que le chiffre des économies prévu par la nouvelle loi a été atteint, sinon dépassé.

Cette compression des dépenses n'a malheureusement pas suffi à compenser la diminution des recettes. Dès la fin de septembre, le compte de profits et pertes présentait un déficit de 3,7 millions. Et comme le quatrième trimestre n'a apporté aucune augmentation des recettes, le compte annuel bouclera vraisemblablement par un déficit ou, dans l'hypothèse la plus favorable, sera tout juste équilibré, sans qu'on puisse néanmoins continuer à amortir le déficit de guerre. En effet, le montant total de l'excédent des recettes sera de 125 — 127 millions au maximum, tandis que les dépenses du compte de profits et pertes seront approximativement de 127,6 millions. Ce montant a d'ailleurs augmenté sans cesse au cours de ces dernières années. C'est ainsi que celui de 1925 est supérieur de 7,5 millions au précédent par suite de l'électrification.

En ce qui concerne les mesures tarifaires, l'année 1925 aurait dû apporter de nouvelles améliorations dans le trafic-marchandises; on avait prévu en effet une diminution générale des taxes-marchandises. Cette promesse avait été faite sous l'influence des résultats favorables enregistrés en 1924. Mais, dès le début de l'année dernière, on perdit tout espoir à cet égard et en fin de compte, le Conseil d'administration, considérant les résultats d'exploitation défavorables, remit à plus tard la réalisation de ce projet.

Résultats financiers des postes, télégraphes et téléphones suisses.

D'après les comptes publiés à la fin de décembre, les résultats financiers des postes, télégraphes et téléphones sont beaucoup meilleurs qu'on ne l'avait prévu. A l'administration des postes, l'excédent de recettes des onze premiers mois de l'année se chiffre par 8,16 millions, soit 600.000 francs de plus qu'en 1924. Dès maintenant on peut compter sur un bénéfice d'environ quatre millions pour toute l'année, cela après déduction des sept millions que nécessite le service des intérêts. Rien

ne paraît donc plus s'opposer à la réduction des taxes réclamée de tous les côtés.

La même situation se présente aux télégraphes et téléphones, où, grâce à l'augmentation du trafic international, les recettes ont atteint 56,6 millions jusqu'à fin novembre (contre 54 millions en 1924). On compte sur un bonus de 3,5 millions pour l'année.

Statistique des automobiles en Suisse.

D'après le journal *Le Moteur*, qui se publie à Genève, voici les chiffres des véhicules automobiles en circulation en Suisse, au 30 juin des années indiquées :

Fin	voitures	camions	clettis	sidecars	Total	motocy-
juin 1914	5411	920	5504		11835	
1920	8902	3331	8179		20412	
1922	15011	5790	7765	1988	30544	
1923	16697	6342	8215	2295	33549	
1924	20028	6658	10486	2457	39629	
Déc.						
1924	22540	8253	11247	2417	44457	

On voit donc que le nombre des véhicules automobiles, en Suisse, a augmenté de 4.828 unités entre le 30 juin 1924 et fin décembre de la même année.

Voici, maintenant le nombre total des véhicules automobiles dans six cantons avec la proportion par rapport à la population.

Canton	Nombre de véhicules	Nombre d'habitants	1 véhicule pour x personnes
Zurich.....	7206	538603	74
Berne.....	7131	674394	94
Vaud.....	4895	317498	64
Genève.....	4588	171000	37
Bâle-Ville.....	2535	140708	55
Grisons.....	42	119854	2853

Enfin voici comment se classent, par pays d'origine, les véhicules automobiles qui circulent en Suisse :

	Automobiles	Camions	Total
Suisse.....	1813	3987	5800
Allemagne.....	3170	1526	4696
France.....	7163	813	7976
Italie.....	4150	919	5069
Autriche.....	508	—	508
Belgique.....	625	—	625
Amérique.....	4493	766	5259
Autres pays.....	618	242	860
	22550	8523	30793

Salon de l'Automobile à Genève.

Le salon annuel de l'Automobile qui se tient à Genève et dont l'importance va grandissant, se tiendra cette année, du 10 au 20 juin, dans le nouveau *Palais des Expositions* dont la construction se poursuit activement. On prévoit déjà qu'il sera trop petit pour abriter tous les participants et certains groupes devront être installés dans des bâtiments annexes.

Le Salon comprendra 9 groupes : 1° voitures automobiles et châssis complets; 2° véhicules automobiles servant au transport des personnes et à des buts industriels, tracteurs; 3° carrosseries pour automobiles; 4° machines à moteurs pour usages agricoles et industriels, moteurs d'aéroplanes, canots à moteur; 5° motocycles et cycles; 6° Accessoires et pièces détachées de tous genres pour automobiles et cycles, moteurs; 7° roues et bandages; 8° outillage et machines pour la fabrication des automobiles, des cycles, etc.; 9° articles de sports, équipements, habillements, littérature technique, publicité.

Le prix de location des stands varie entre 25 et 35 francs le mètre carré, la surface maximum étant de 80 mètres carrés et la surface minimum de 7,5 mètres carrés.

La réforme du pourboire dans l'hôtellerie suisse.

On sait qu'au commencement de 1925, la Société suisse des hôteliers et les organisations du personnel, dans une conférence présidée par l'Office fédéral du travail, se sont entendus sur la répartition des pourboires que les clients verseront au bureau des hôtels sous forme de supplément pourcentuel.

La base est ainsi créée en Suisse d'une application générale de la réforme. Cette réforme constitue un progrès dans l'ordre social, une commodité depuis longtemps souhaitée.

A l'effet de donner une large publicité à cette innovation et de la recommander au public voyageur, une série de grandes organisations ont formé au cours de l'automne dernier une ligue en vue d'une action commune. Le comité directeur, sous la présidence de M. le Dr Hans Boler, de Lucerne, a fixé les moyens de propagande à mettre en œuvre et qui déployeront leurs effets prochainement.

Fête des Narcisses, à Montreux.

La 14^e fête des Narcisses, à Montreux, sera célébrée cette année les 5 et 6 juin, de la manière habituelle. Des contrats sont sur le point d'être signés avec le Ballet du Théâtre Royal de la Monnaie à Bruxelles et avec la Fanfare du 1^{er} Régiment des Guides de Belgique pour leur participation à la fête.

Fête des Camélias à Locarno.

La fête des camélias à Locarno, fête de printemps des gens de cette magnifique région, aura lieu, cette année, les 17 et 18 avril.

Touristes suisses en France.

En 1924, d'après le rapport de l'Office français du Tourisme plus de 40.000 touristes suisses ont visité la France. Ce chiffre ne comprend que les entrées par chemin de fer. Il conviendrait d'ajouter le nombre de touristes suisses qui ont pénétré en France en automobile; leur nombre est toujours considérable, mais ne paraît pas avoir été relevé.